

Mot du maire lors des vœux 2017.

Mesdames, Messieurs, chers tous,

Merci tout d'abord pour votre présence ce matin pour la cérémonie traditionnelle des vœux de la municipalité,

La cérémonie des vœux est un moment fort dans la vie communale, parce que c'est avant tout un temps de rencontre, d'échanges, de convivialité. C'est l'occasion des remerciements pour l'année écoulée. Remerciements à tous les acteurs de la commune, agents, équipe municipale, membres non élus des différentes commissions sollicités de façon régulière ou ponctuelle, membres du CCAS, nos chefs d'entreprises, artisans, commerçants, responsables d'associations, bénévoles de la bibliothèque, du site internet et de toutes les manifestations. Merci à vous tous. Sans oublier les acteurs de l'environnement communal, que sont la communauté de communes, les syndicats, et en particulier le SIVU Anim'6, qui partage nos locaux à la mairie, dans son action Enfance Jeunesse.

C'est le moment des vœux à tous et à chacun. A vous tous présents ce matin, aux absents qui n'ont pu se déplacer, à vos familles, vos proches et tous ceux qui vous sont chers. Vœux de bonne année, de bonne santé !

Avant d'évoquer le traditionnel relevé des actions 2017 et des perspectives 2018, je voudrai reprendre les 2 mots du maire des revues communales.

Dans l'Echo de juin de cette année, j'ai d'abord mis l'accent sur la spécificité du mandat 2014-2020 qui voit la continuité des transferts de compétences de la commune vers la Communauté, en mettant en évidence que les domaines concernés sont maintenant les domaines communaux essentiels comme l'urbanisme. Au-delà de la volonté ou pas des communes, il s'agit d'abord et avant tout de l'application de la loi. Cette année, grâce à un projet de territoire, un pacte financier et fiscal, et le choix d'un PLU Intercommunal, la Bretagne Romantique se donne des moyens pour que prenne corps, progressivement, un devenir commun. C'est d'ailleurs dans ce sens que Québriac a accepté toutes ces évolutions. Parallèlement, la commune garde toute sa place. Transférer sa compétence n'a jamais voulu dire s'en débarrasser, d'autant que la commune continue à en assurer le financement, et la gestion par ses représentants. Pour cela, il faut rester présent sur tous les fronts.

Cette année, avec accord de notre commune, ont été transférées les compétences de :

- Modernisation Voirie, il y avait déjà l'entretien je le rappelle, cela signifie que maintenant tout le développement et la maintenance Voirie sont de la compétence Communauté. Nous pourrons développer nos projets communaux, comme les rénovations de centre-bourg, des rues etc., mais nous devons bien anticiper ces opérations sur des cycles de 3 ans. Elles se feront sous maîtrise d'ouvrage communautaire, avec versement d'un fonds de concours communal.
- Le Plan Local d'Urbanisme, dit PLUi.

- Nous nous sommes engagés dans la mise en réseau des bibliothèques du territoire. Cette action va se déployer progressivement en 2018, et se concrétisera en 2019 par une carte d'accès communautaire, une offre élargie, accessible, des animations etc.

Enfin, toujours sur le registre communautaire, nous vivons actuellement une période particulière avec le renouvellement en cours de mandat de l'assemblée communautaire. Je vais essayer de faire court et simple sur ce sujet.

Le nombre de délégués d'une communauté est fonction du nombre d'habitants. Pour nous, + de 30.000 habitants, c'est 49 délégués, soit 2 pour Québriac. Toutefois, le conseil communautaire, en 2014, a choisi un mode dérogatoire, à 56 délégués, soit 7 de plus en tout, et un de plus pour Québriac. C'est donc grâce à cela que M. Jacques Borde a été élu délégué communautaire.

Le problème, c'est que si une des 27 communes doit refaire des élections, ce qui est le cas de Tréverien, il faut refaire le conseil communautaire. Et cette fois, les conditions ne sont plus là pour se remettre en mode dérogatoire, nous sommes donc contraints de revenir à 49, et donc, à 2 délégués seulement pour Québriac. La conséquence pour notre communauté, c'est généralement le départ des femmes et des membres des oppositions communales, ce qui est notre cas, avec le départ de M. Jacques BORDE, qui a perdu son poste de délégué communautaire.

Une fois de plus, je n'ai pas aimé le titre de l'article OF avec le terme « évincer ». Ce terme signifie « déposséder de son droit, généralement à son propre profit, ... voire par intrigue ou par manœuvre. Ce n'est pas le cas. D'abord, dans nos responsabilités d'élus, il n'y a pas de droit, il n'y a que des devoirs. Je ne vois pas bien à qui cela peut profiter, en tous cas pas à l'assemblée communautaire, parce que 7 personnes en moins, c'est autant de démocratie qui s'en va. Enfin, il n'y a bien sûr, ni intrigue, ni manœuvre, ni satisfaction en quoi que ce soit. Son départ est simplement la conséquence des municipales 2014.

Nous savons que Jacques s'est beaucoup investi dans son mandat communautaire. Il s'agit plutôt de le remercier de son engagement. Il pourra d'ailleurs continuer à participer à la commission finances. Je rappelle aussi qu'actuellement, en plus de Marie-Madeleine et moi comme délégués, Louis Denoual et Patrick Boissier participent activement aux commissions communautaires.

Dans l'écho de décembre, j'étais plutôt sur le registre communal, et j'ai tenté de situer les 10-11 années qui viennent de s'écouler dans une perspective historique. 10 ans et 4,5 millions d'euros d'investissement en comptant seulement les plus importants. Ceci pour répondre à l'évolution de la commune et de sa population, école, cantine, bibliothèque, routes, commerces etc... Tout cela à un prix, et même si l'endettement reste dans les eaux habituelles, autour de 900 euros par habitant, la charge de la dette pèse de façon significative. Compte tenu de ce que vivent les communes depuis quelques années, cela invite à la prudence dans nos choix.

2017.

Nous pouvons avoir une pensée particulière pour Patricia FONTAINE qui nous a quitté le 3 mars dernier. En cette année 2018, qui verra la clôture du centenaire des commémorations 14-18, nul doute que nous penserons à elle, et à plus forte raison lors des manifestations de cette fin d'année.

Au niveau du personnel communal, je mentionne le départ en retraite de Mme Annick ROBERT au mois de juin, qui a travaillé 25 ans pour Québriac. Nous lui souhaitons une retraite active et heureuse. Nous pensons aussi à nos agents qui sont arrêtés pour des soucis sérieux de santé, Catherine DUMONTEIX et de Sylvie MERLEAU, et nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

Pour cette année 2017, un certain nombre d'actions et projets ont été réalisés :

- Rénovation complète de la rue du Courtil Jamet. Ce projet a été réalisé avec la participation des riverains, pour que le projet colle au mieux à leurs attentes.
- Création d'un nouveau vestiaire pour le foot (fin 2016). Inauguration en février ;
- Reboisement de + de 6 ha de forêt. Nous en sommes à 21 ha sur 35 à reboiser, raison de 5 ha par an environ.

Lancement de la révision générale du PLU au printemps, dès lors que le passage en PLU Intercommunal a tardé.

Lancement de la mise en place du PCS, avec une sollicitation de la population pour se mobiliser dans ce projet. Il a fallu donc référencer les personnes ressources, qui ont des compétences particulières : médecins, infirmiers etc. au niveau des langues étrangères, conduite d'engin etc. ou faire partie de la réserve communale de sécurité civile et être appelé en cas de besoin. Merci à vous tous.

Dossiers en cours : EOLIENNES.

Dans l'Echo de décembre, il a été fait mention du diagnostic archéologique fait par l'INRAP sur le futur site éolien, ceci pour rappeler que le projet était toujours d'actualité. Vous avez pu lire dans la presse il y a quelques temps, que la filière « éolien terrestre » souhaitait que le gouvernement, compte tenu du retard de la France dans ses objectifs de développement des énergies renouvelables, manifeste sa volonté de relancer ce secteur. Et notamment, faire en sorte que les délais de sortie d'un projet soient raccourcis. A titre d'exemple, notre projet a commencé en 2009 lorsque la ZDE a été définie. Il y a donc 7 ans maintenant. Et 2nd exemple, l'arrêté préfectoral pour Québriac date du 29/10/2016. Le recours contre le projet date du 23/12/2016, et depuis un an, il ne s'est strictement rien passé de ce côté !

A propos de commerces, le cabinet paramédical évolue cette année, avec maintenant dentiste, infirmières, ostéopathe et sophrologue. Pour le commerce de proximité, vous avez été sollicité cet été pour une enquête sur vos attentes en la matière, l'appel à projet s'est terminé fin 2017. Compte tenu du peu de réponses, la commission va devoir dire prochainement si on relance un nouveau délai ou pas.

2018

Pour cette nouvelle année :

Nous démarrons l'année avec une population officielle de 1621 h. en baisse de 6 h par rapport à 2017. Nous enregistrons 15 naissances en 2017, soit 2 de moins qu'en 2016.

Nous sommes en procédure de recensement, et donc, nous pourrons mieux nous compter prochainement. Je profite de l'occasion pour rappeler à certains de poser les plaques des Nos de rue. C'est important pour le facteur, le recensement, et le plan de sauvegarde communal.

De plus, la population va augmenter dans les prochaines années compte tenu du projet privé locatif de 7 logements qui devrait être terminé cette année, et le lotissement privé qui va démarrer prochainement sa viabilisation, pour 26 lots dans le même secteur de la Ville Hulin.

Plusieurs projets mobilisent les équipes communales :

- PLU
- Projet de rénovation-extension de la mairie.
- Projet de rénovation-extension de la Halte-Garderie pour un passage en multi-accueil

Quelques commentaires succincts :

Pour le PLU, nous entrons dans une phase active, avec le travail de réflexion sur le PADD. Vous allez être sollicités prochainement sur ce sujet dans une réunion publique. Il nous faudra nous positionner en termes de population et de secteurs à urbaniser, pour les 10 ans à venir. Même si nous passons effectivement en PLUi depuis ce 1^{er} janvier, le projet communal continue jusqu'à son terme, prévu à la fin du mandat.

Pour la mairie : Ce bâtiment a été rénové il y a près de 30 ans. Il est assez délabré au niveau électrique, ouvertures, isolation. Le bureau principal de travail est à l'étage, pas de bureaux, de salle de réunion, pas d'accueil digne de ce nom etc.

Il s'agira de bâtir une nouvelle salle, réorganiser la circulation intérieure, l'accès aux sanitaires ... Nous avons pensé un projet modeste, répondant strictement à nos besoins. Le projet passera par une demande de subvention d'Etat.

ESPACE PETITE ENFANCE : En cette fin d'année, le SIVU Anim'6 s'est prononcé pour ce projet et pour en sécuriser le fonctionnement et rassurer la CAF qui est le principal financeur. On a donc pu lancer effectivement le projet. Il est maintenant dans sa phase d'étude avec le cabinet Louvel qui a été retenu pour ce projet, et nous commençons tout juste à travailler avec les financeurs CAF et CD35, puis progressivement les gestionnaires.

Commission PATRIMOINE Communal, sous la responsabilité de M. Louis DENOVAL et de M. Alain BILLON :

Sur la voirie, compte tenu de nos contraintes budgétaires, nous avons fait quelques petites opérations notamment dans les lotissements pour créer des parkings, quelques rénovations de ci de là.

En matière de valorisation aussi, nous avons je le rappelle un partenariat avec la LPO Ligue de Protection des Oiseaux sur le secteur des étanchets. Et des actions vont commencer cette année 2018.

Nous nous sommes engagés aussi à des économies d'énergie, dans le cadre du TEPCV. Si tout va bien, nous changerons la chaudière de l'école pour passer au gaz, et nous rénovons de l'éclairage public, secteur du Pont Blanc.

VIE LOCALE sous la responsabilité de M. Patrick BOISSIER :

L'année 2017 c'est beaucoup de manifestations et des projets pour 2018. L'action communale consiste à soutenir, accompagner les associations et de manière générale les acteurs locaux :

- Le Trail du clocher tors (15 et 25 km) – 600 coureurs,
- Œufs de Pâques,
- Journée Départementale foot du district U6-U7 le 10 juin, avec 700 jeunes participants,
- Fête de la MUSIQUE,
- Fête Ecole (APE),
- Fêtes du Grand-Bois (8 mai et 15 août),
- Fest-Dez par le Cercle d'Ille-et-Rance,
- Commémorations 8 mai et 11 novembre (grosses participations de la population),
- tournoi de belotte et autres activités des anciens de la commune,
- la CRECHE de Noël, de L'ORMEL, toujours un moment fort de fin d'année.

Cette année, une première fête citoyenne en mai, les « Tablées Québriacoises », qui ne demande qu'à s'installer dans la programmation annuelle et à prendre plus d'ampleur, et le retour du Téléthon avec nos amis de La Chapelle, et malgré un temps pourri, un beau bénéfice de plus de 4000 euros.

Des projets pour 2018 : la reconduction de tout cela, et une manifestation importante le week-end du 11 novembre 2018, avec une exposition et un livre. A noter que Québriac a été retenue par l'ONAC-Office National des Anciens Combattants, comme 24 communes d'Ille et Vilaine, par le comité de labellisation de la Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale, qui après avis de son conseil scientifique, a attribué le label « Centenaire » au projet porté par l'Association des Anciens Combattants de Québriac. Il s'agit donc d'une exposition le week-end du 11 novembre, commémorations, et édition d'un 4^{ème} livre sur nos anciens combattants. Il s'agit cette fois de rendre mémoire à ceux qui sont revenus du conflit.

ECOLE, Responsabilité d'Angélique LEBRETON

1) Effectifs scolaires septembre 2017

En 2017, les effectifs scolaires étaient les suivants :

2 classes de maternelle : 59 élèves

4 classes d'élémentaires : 107 élèves

Un total de 166 élèves et une moyenne de 28 élèves par classe.

Soit 8 élèves de plus par rapport à l'année dernière.

2) Investissements 2017 :

Suite au cambriolage de l'école en novembre 2016, une alarme intrusion a été installée : investissement de 5000 euros TTC

Les abris bus - Fin du déploiement avec celui de Percotte et de la Ville Guin.

3) La réforme des rythmes scolaires (Les TAP) en 2017 :

Des activités variées, encadrées par les agents de l'école mais aussi quelques intervenants extérieurs locaux de qualité :

- Mr Athman MEKKAS de la crêperie l'arbre en bois : atelier crêpes à la cantine et atelier karaté à la salle polyvalente de la Nouasse,

- Le foyer d'Accueil Médicalisé de BEAUBOIS : sensibilisation du handicap auprès des enfants,

-atelier Yoga avec Mme HOUDBINE (maman d'élèves et prof de yoga) , de septembre à décembre 2017,

- Mme et Mr REBIGNY : association OSMODE (éclusiers de Québriac) : création de jeux en bois et terre cuite (décembre 2017),
- Et des activités avec les habitants de l'habitat adapté.

Il est important de noter une baisse importante des aides financières dédiées aux nouveaux rythmes scolaire depuis septembre 2014.

2 aides financières depuis septembre 2014 :

- Le fond d'amorçage rythme scolaire (aide de l'état) : 90 euros par enfant
- L'aide financière Conseil Général d'Ille et Vilaine (50 euros par enfant pour l'année scolaire 2014-2015 et 25 euros par enfant pour l'année scolaire 2015-2016, puis plus rien)

5) Environnement - la colonne de papier : collecter du papier pour les projets de l'école

Le 19 septembre 2017, la colonne de papier qui est installé sur le parking devant l'école ; a été inauguré. Tous les papiers, enveloppes, courriers, lettres, annuaires, magazines, catalogues, ivres, cahiers, publicités, prospectus ... Tous les bénéfices qui résultent des tonnes de papier collectées servent à financer les projets de l'école. (40 euros la tonne de papier recyclé pour l'école)

Le recyclage des journaux est plus intéressant financièrement ; c'est pourquoi ils sont collectés à part dans une benne spéciale sur 2 moments de l'année (il y a eu une collecte spéciale des journaux entre le 18 et le 25 octobre 2017). Cette collecte a eu lieu en partenariat avec 20 écoles du territoire de la ComCom. Cette première Session a permis de récupérer au total 12 tonnes de journaux. Le stock a rejoint l'entreprise Cellaouate dans le Finistère pour être transformé en ouate de cellulose. La 2^{ème} campagne aura lieu à Québriac du 11 au 18 avril 2018. Pour les journaux, le SMICTOM reverse une partie des bénéfices à l'école à hauteur de 70 euros par tonne de journaux collectée.

Que va-t-il se passer à l'école en 2018 ?

Petit rappel : inscriptions année scolaire 2018/2019 :

Possibilité d'inscrire les enfants nés en 2015 ou en début d'année 2016 à l'école de Québriac, en se rendant à la mairie avec le livret de famille. Une soirée porte ouverte sera organisée fin juin pour visite de l'école avec l'enfant

2) La réforme des rythmes scolaires (Les TAP)

2018 sera dans la continuité de 2017, avec des activités variées, encadrées par les agents de l'école en priorité mais aussi quelques intervenants extérieurs locaux

- Mme et Mr REBIGNY : association OSMODE (éclusiers de Québriac) : Création de jeux en bois et terre cuite (décembre 2017 et janvier 2018),
- Mr ROYAN : (Grand-père des enfants Viel) : Arbre généalogique ludique sur 4 générations (d'avril à juin 2018).

A savoir : les parents ou bénévoles souhaitant donner du temps pendant les TAP sont les bienvenus et peuvent se manifester sans problème.

Mais le sujet majeur pour l'école en 2018 concerne le retour à la semaine à 4 jours en septembre 2018. Beaucoup d'écoles sont revenues rapidement à 4 jours dès septembre 2017. Québriac a fait le choix d'attendre afin de se donner une année de réflexion, pour pouvoir proposer un planning travaillé dans la concertation pour un éventuel retour à 4 jours en septembre 2018 et pour ne pas perturber l'organisation des familles au dernier moment. En fait, l'Education Nationale impose des délais très courts. En novembre, elle a demandé aux écoles de se prononcer et cela dès le 15 janvier 2018, sur un retour ou pas à 4 jours et un nouvel emploi du temps.

Le comité de pilotage a fait des propositions et le conseil école extraordinaire qui s'est tenu ce jeudi 11 à ce sujet a voté le passage à 4 jours, avec la difficulté pour les délégués de parents de voter le planning proposé par le comité de pilotage, au vu des délais imposés. Il faut savoir qu'une enquête sur le retour à la semaine à 4 jours a été lancée auprès des parents. Il y a eu 35% de réponses. Le résultat est sans appel : 75% des familles sont favorables à un retour à 4 jours.

3) Projet : j'adopte le zéro déchet au restaurant scolaire

Depuis le 8 janvier 2018, c'est la phase 2 du projet qui est en cours : réalisation de la campagne de pesée des restes de nourriture par les services de restauration avec des grilles à compléter pendant 3 semaines. Ensuite un diagnostic sera fait par le SMICTOM et le projet se finalisera par une réunion de sensibilisation et de bilan.

4) Enfin, merci encore...

Aux agents communaux et aux enseignants pour tout ce qu'ils peuvent apporter aux enfants. Sans oublier l'association de parents d'élèves (APE) très présente et investie pour son école par de nombreuses manifestations. Merci aussi aux élus de la commission école et à toutes les personnes investies dans le comité de pilotage rythme scolaire ainsi qu'aux délégués de parents d'élèves.

L'action sociale en 2017

Faire ensemble pour mieux Vivre Ensemble

Pour être au plus proche des attentes des Québriacois, le CCAS a décidé d'agir de façon solidaire, dynamique et entreprenante. Ainsi, la dimension participative respire au cœur de l'action sociale, pour que « Vivre ensemble à Québriac » prenne tout son sens, un sens durable.

Croiser les compétences de chacun, les élus, les habitants, les jeunes et les moins jeunes est une vraie richesse qui fait naître de nouvelles pratiques et coopérations.

Cette démarche est exigeante. Elle impose aux élus et aux bénévoles plus d'écoute et d'attention, une démarche de terrain afin de donner envie de faire ensemble...

- L'habitat adapté. Il a été souhaité faire un bilan après deux ans et demi de fonctionnement. Un bilan positif partagé avec les habitants du village, leur famille, les élus, les bénévoles, les acteurs du maintien à domicile et NeoToa, le bailleur social. Des objectifs largement atteints avec une bonne intégration des habitants du village, leur forte implication, celle de Julie, et celles des bénévoles... dans la vie du village, et dans la vie locale (participation au trail, à la crèche...). Une forte occupation de la salle commune devenue aujourd'hui un nouveau lieu convivial de rencontres, d'animations, ouvert tous les jours et à tous. On y croise les enfants de l'école, des TAP, de l'espace jeux, de la halte-garderie, du SIVU, des lotissements voisins, les familles, les associations, les habitants de Québriac, les bénévoles...et bien sûr les habitants du Village. Accueil aussi de porteurs de projets, notamment des communes du 35, voire d'ailleurs. Les habitants du village sont devenus de vrais ambassadeurs du projet.
- Des actions de préventions :
La mise en place de 5 ateliers mémoire (15 personnes) organisés en partenariat avec l'Agecliv, l'association BRAIN UP et le conseil départemental, animés par une neuropsychologue.
Des séances de gymnastique douce le mercredi de 13h45 à 15h animées par un professionnel kiné. Il reste des places.
- Des actions d'animations de la vie locale :
Les P'tits Ateliers de Québriac. Une initiative portée par les habitants de Québriac. Bijoux, couture, art floral, créations manuelles, tricot, cuisine, écriture et conte, autant de formules variées et animées par des Québriacoises, toutes bénévoles.
- La Fête de la Famille le 10 Juin 2017 et des nouveaux habitants
Nouveaux habitants, qu'ils soient adultes venant à Québriac ou bébés de l'année. Cette fois-ci, onze nouveaux parents avec leurs bébés ont accepté l'invitation. Pas moins d'une cinquantaine de personnes présentes à la salle de la Nouasse ce matin-là.

Le Repas du CCAS le 24 Octobre 2017

Une petite centaine de Québriacois, âgés de 68 ans et plus, se sont retrouvés le dimanche 24 octobre, autour de nos trois doyens nés en 1924. Louis et Germaine QUEMERAY, Madeleine DESOUCHES.

Mise en place d'un guide des aides sociales facultatives (CCAS), issu d'une large réflexion avec les acteurs de terrain : CDAS, Secours Catholique etc. Ce guide est téléchargeable sur le site.

Les après-midis récréatifs et les jeux pour tous à la salle NoëLys.

Avec l'association « Au Bois des Ludes » de Québriac, tous les mois.

Les après-midis contés, crêpes et histoires pour les petits et les grands

Des expérimentations citoyennes :

La création du logo du village : Réaliser le logo du village, voilà un défi souhaité par toute une équipe d'élus et d'habitants de Québriac.

Poulailler et compostage au courtil noë

Le Courtil-paille, ainsi baptisé, est le fruit d'une véritable initiative partagée, entre Québriacois de tout âge, enfants, parents, aînés, jeunes du dispositif argent de poche et les élus. Tous ont contribué à la réalisation de ce projet ludique : de la construction du poulailler et de son enclos avec des matériaux de récupération en passant par son organisation et son fonctionnement jusqu'aux dons de cinq poules. Ici, à côté des poules et du jardin partagé, trois composteurs, installés par le SMICTOM, accueillent les déchets organiques des habitants du quartier qui retrouvent des réflexes de campagne.

Et la démarche de l'analyse des besoins sociaux, menée en interne par une équipe locale (élus + habitants).

Deux thèmes ont été retenus pour cette opération qui se déroulera sur cette année 2018 (juste après le recensement) :

- Quels sont les habitudes, les comportements, et surtout les besoins réels, les attentes, de la population devenue aujourd'hui à la fois rurale et urbaine ?
- quelles sont les problématiques liées à l'isolement en général ?

Il s'agit de s'engager là encore sur le Bien Vivre ensemble à Québriac.

L'étude n'a jamais été menée à Québriac. Pratiquement, un questionnaire (encore un) sera proposé fin février. Il cherchera à surtout à mieux cerner les raisons pour lesquelles vous avez choisi d'habiter à Québriac, tout au moins pour les nouveaux habitants mais pas seulement, vos habitudes de vie dans la commune et votre participation dans la vie locale.

Nous avons noué pour cela un partenariat avec le Lycée Abbé Pierre de Tinténiac, et ce sont des élèves qui feront la démarche auprès de vous. Votre participation active est essentielle. Les professionnels, les partenaires sociaux et les acteurs locaux (commerçants, associations etc.) seront également associés à cette démarche (entretiens et/ou rencontres) afin de donner de la cohérence aux besoins mis en évidence par les Québriacois. La restitution finale est prévue en fin d'année.

Merci à tous les membres du CCAS pour leur implication et leur soutien, saluer le travail accompli par tous les membres de la commission action sociale élargie avec l'engagement de nouvelles personnes et tous les bénévoles, des personnes motivées et impliquées.

Une occasion pour rappeler le registre nominatif des personnes vulnérables

En période de canicule, de grand froid, ou lors de catastrophes naturelles, les communes ont l'obligation d'aider les personnes les plus vulnérables. Le CCAS de Québriac souhaite tenir un registre des personnes vulnérables afin de savoir auprès de qui intervenir. Si vous vous sentez isolés, ou en situation de fragilité, n'hésitez pas à vous inscrire ou faire inscrire une personne de votre connaissance en vous adressant directement au secrétariat de la Mairie.

Merci de votre attention. Fin de la manifestation, et invitation au Pot de l'Amitié.